



Le succès pour la plateforme régionale de mise en relation entre les producteurs locaux et les consommateurs

mardi 31 mars 2020, par [lpe](#)

Très vite après le début du confinement lié à l'épidémie de Covid-19, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de créer une plateforme mettant en relation producteurs, artisans de l'agroalimentaire et consommateurs.

Quelques jours après son lancement, le site <https://plateforme.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr> enregistre déjà plus de 40000 consommateurs et plus de 1200 producteurs inscrits.

D'une utilisation simple cette plateforme est accessible pour le consommateur même sans inscription. Il suffit de renseigner son adresse et sur la carte apparaissent les professionnels à proximité, leurs coordonnées, leurs conditions de livraison. La géolocalisation est également disponible depuis ce mardi. Si le consommateur le souhaite, il peut s'inscrire (stockage des informations de géolocalisation) et peut recevoir une notification email dès lors qu'un nouveau producteur apparaît comme disponible pour livraison sur sa zone (tâche automatisée toutes les 24h).

On trouve même sur le site [des propositions pour cuisiner les produits](#).

Les professionnels concernés : la plateforme s'adresse aux agriculteurs, producteurs, horticulteurs ou artisans en Nouvelle-Aquitaine qui ont besoin de débouchés pour leurs produits pendant cette période et qui peuvent assurer la livraison de leurs produits autour de chez eux.

Le public concerné : principalement les particuliers qui restent à la maison et ont besoin d'être livrés de produits locaux et de saison, mais aussi les commerces d'alimentation autorisés, supérettes, partout en Nouvelle-Aquitaine qui veulent proposer à leurs clients une alimentation de proximité variée et locale.

Les produits : produits du terroir, fruits et légumes de saison, viande, produits laitiers, fromages, produits frais, mais aussi gourmandises pour se faire plaisir, ou encore des plantes, semis et plants.

Une initiative qui pourra sans doute perdurer au-delà de la période de confinement et privilégier un autre mode de consommation.

CR